

lundi 22 septembre 2025

## DU 14 AU 17 OCTOBRE, UNE ESCALE CHEZ LES PROS, ÇA VOUS DIT ?

Organisées depuis 2022, Escales chez les pros vous invite, du 14 au 17 octobre 2025, à la découverte des lieux, des métiers, des savoir-faire du territoire de l'île de Ré : visites, découverte des métiers, rencontres et échanges avec les professionnels autour de leur secteur d'activité, des tendances de recrutement...

Les visiteurs pourront ainsi explorer la diversité économique de l'île de Ré :

- **Bières de Ré** : Découvrez les secrets de fabrication de bières artisanales locales.
- **Intermarché et Leclerc – Saint-Martin-de-Ré** : Plongez dans l'envers du décor de la grande distribution et de la gestion des produits locaux.
- **Marais du Roc** : Partez à la rencontre des sauniers et comprenez le fonctionnement traditionnel des marais salants.
- **Hôtel de la Marée** : Explorez l'univers de l'hôtellerie de charme.
- **EHPAD Korian la côte sauvage** : Découvrez les métiers du soin et de l'accompagnement des personnes âgées.
- **Camping Flower le Bel Air** : Apprenez-en plus sur la gestion d'un camping et l'accueil touristique.
- **Bricophone** : Explorez les services de réparation et de vente de téléphonie.
- **CDAIR** (Centre Départemental d'Accueil de l'île de Ré) : Découvrez les missions et les métiers liés à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Une occasion unique de rencontrer les acteurs économiques de l'île et de découvrir leurs savoir-faire !

Gratuites, ces visites s'adressent à **tous types de publics** : simples curieux, scolaires, étudiants, salariés, demandeurs d'emploi, personnes en formation ou reconversion professionnelle...

### À savoir

Pour les collégiens et lycéens, ils pourront identifier sur le site « escales chez les pros » les entreprises qui acceptent les stagiaires de 3<sup>ième</sup> et seconde.

Pour participer et réserver un créneau de visite, les inscriptions s'effectuent directement sur le site Internet d'Escales chez les pros : [www.escaleschezlespros.fr](http://www.escaleschezlespros.fr)